



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FRANCE  
NATION  
VERTE >**

Agir · Mobiliser · Accélérer

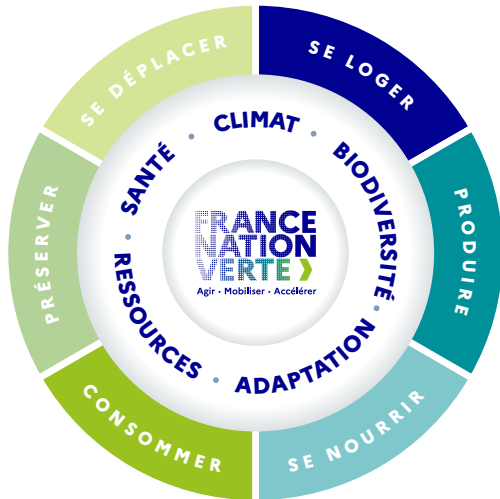
# LA BOUSSELE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN OUTIL  
AU SERVICE  
DE L'AMÉLIORATION  
DE L'AMBITION  
ENVIRONNEMENTALE  
DES PROJETS

GUIDE  
D'UTILISATION

# L'enjeu de la territorialisation de la transition écologique

— La réussite de la transition dans les territoires repose sur l'appropriation des enjeux écologiques par les acteurs locaux.



Sous la bannière « France Nation Verte », la planification écologique s'articule autour de cinq défis environnementaux et vise à intégrer toutes les thématiques de la transition écologique ayant un impact sur la vie des Français à horizon 2030 et 2050 :

## 5 DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

### Adaptation

aux conséquences inévitables du changement climatique

### Biodiversité

préservation et restauration

### Climat

réduire les émissions de gaz à effet de serre

### Ressources

préservation des ressources

### Santé

réduction des pollutions qui impactent la santé

## 6 THÉMATIQUES

### Mieux se déplacer

### Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes

### Mieux se nourrir

### Mieux produire

### Mieux se loger

### Mieux consommer

Dans le contexte de la territorialisation de la planification écologique et conformément à l'ambition du CRTE\* – adossé au projet de territoire – tout projet doit contribuer, dans sa conception et son fonctionnement, à la trajectoire de transition écologique, en particulier quand le projet n'a pas pour objet principal la transition écologique.

\* Contrat de relance et de transition écologique, amené à devenir contrat pour la réussite de la transition écologique

## Des outils pour accompagner les territoires

### — La boussole de la transition écologique

#### Pour le projet au stade de son élaboration

Une approche qualitative, pour la montée en puissance en matière de transition écologique de tous les projets ; elle est au service du dialogue territorial entre toutes les parties prenantes.

### — Une mesure de l'impact

#### Pour le projet en cours d'instruction

Une approche quantitative des projets, pour évaluer leur contribution aux cinq défis environnementaux.

### — Des indicateurs de pilotage

#### Pour suivre la trajectoire du territoire

Des indicateurs territoriaux de pilotage de la dynamique de transition des territoires pour établir un diagnostic, définir une trajectoire et mesurer les avancées.

**Ce guide présente la boussole de la transition écologique, les autres outils donneront lieu à des publications dédiées.**  
La boussole a été conçue avec l'appui des directions générales du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de ses opérateurs, en lien avec les territoires CRTE expérimentateurs du Nord Ardèche (07) et du Bugéy (01) associant collectivités et services déconcentrés de l'État.

# La boussole de la transition écologique

Retrouvez la boussole ici →



<https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/>

→ Accompagner le porteur de projet tout au long de sa réflexion, le plus en amont possible, pour améliorer son projet (quelle qu'en soit sa nature), en prenant en compte les impacts environnementaux.

## Objectifs

- Pour réduire les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs du projet ;
- Pour l'inscrire à la fois en réponse à un besoin local et en contribution aux objectifs nationaux des cinq défis environnementaux.

## Moyens

- Au travers de questions essentielles à se poser tout au long du processus d'élaboration, dans une démarche itérative ;
- Via la mise à disposition de ressources (guides méthodologiques, sites dédiés...) et d'actions inspirantes ainsi que des liens vers l'offre d'ingénierie ;
- Via l'identification de pistes d'amélioration discutées lors de revues de projets dans le cadre du dialogue territorial (services de l'État, de l'EPCI, représentant de la structure porteuse du CRTE...).

## Des questions pour répondre aux cinq défis environnementaux de France Nation Verte

La boussole comporte deux volets de questions, toutes relatives aux cinq défis :

- 1/ des questions transversales
- 2/ des questions thématiques

Chaque volet comporte :

- Un socle de questions « générales » : il y en a huit transversales et cinq par thématique;

→ Des questions « pour aller plus loin », optionnelles.

Pour chaque question, des ressources et des actions inspirantes sont à disposition pour s'appropriier les enjeux.

## Je suis un porteur de projet

**Je prends** connaissance et je m'approprie les questions de la boussole en m'appuyant sur les ressources et actions inspirantes.

**Je choisis** les thématiques sur lesquelles mon projet a un impact.

**Je réponds** aux questions transversales et sur les thématiques choisies.

Pour chaque question **j'identifie les impacts** négatifs et/ou positifs de mon projet.



**J'identifie des pistes d'amélioration** de mon projet pour limiter les impacts négatifs et/ou maximiser les impacts positifs, en m'appuyant si besoin sur des accompagnements en ingénierie proposés sur Aides-territoires (conseil, financements...).

## Je suis un service de l'État / de l'EPCI

**Je prends** connaissance du fonctionnement de la boussole.

Dès le repérage d'un projet, **je m'assure** que son porteur a pris connaissance de la boussole.

**Je suis disponible** pour l'accompagner dans sa démarche d'utilisation de la boussole et d'amélioration du projet.

En lien avec le département, **je vérifie** que les différentes offres d'ingénierie disponibles sur le territoire sont bien référencées sur Aides-territoires.

Lors des revues de projets, **je m'appuie** sur la boussole pour interroger les impacts des projets et proposer des améliorations.

**J'apprécie** la contribution des projets aux cinq défis environnementaux ; cette appréciation participe à la priorisation des projets.

**J'identifie** les actions pertinentes pour enrichir les « actions inspirantes » de la boussole, au service des futurs projets.

## Exemple d'un projet\*

Une commune de 8 000 habitants, en lien avec sa communauté d'agglomération, souhaite transformer une zone d'anciens entrepôts en logements avec des commerces et un tiers-lieu. La friche occupe une surface de 0,85 ha proche du centre-ville.

Dès qu'elle a pris connaissance de ce projet, la sous-préfecture, en lien avec la direction départementale des territoires, propose à la commune de répondre aux questions de la boussole en vue d'une revue des projets du CRTE.

La maire de la commune a échangé avec ses services techniques ainsi qu'avec ceux de l'agglomération tout en s'appuyant sur les ressources et actions inspirantes de l'outil, pour remplir les impacts qu'aurait son projet sur les cinq défis environnementaux et réfléchir à des pistes d'amélioration. Elle identifie ses besoins en ingénierie et l'offre qui y répond.

Lors de la revue de projets du CRTE, elle présente les points de son projet sur lesquels les opérateurs de l'État, et plus largement les acteurs du territoire (pourvoyeurs d'ingénierie locale, associations, entreprises...), pourront se positionner pour soutenir son projet et en maximiser les impacts positifs.

## Les 8 questions transversales générales appliquées à l'exemple

### QUESTION

### n°1

### DÉFI ADAPTATION

Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques, notamment les risques induits par le changement climatique (inondations, orages brutaux, rétractation des terrains argileux, fortes chaleurs...)?

#### + IMPACTS POSITIFS DU PROJET

Il est prévu de désimperméabiliser une partie de la friche, et d'aménager un bassin de rétention d'eau de pluie sur le site, ce qui améliore la rétention des eaux pluviales à la parcelle et participe à la lutte contre la surchauffe urbaine

#### - IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET

En l'état, la structure ancienne du bâtiment n'est pas adaptée aux nouvelles variations de températures. La charpente et le toit peuvent se révéler fragilisés par des épisodes climatiques violents.

#### PISTES D'AMÉLIORATION

Souhaite renforcer la lutte contre la surchauffe urbaine en choisissant des matériaux adaptés perméables pour les circulations. Différentes options pour l'isolation du bâtiment doivent être envisagées : cette analyse sera incluse dans les pistes d'amélioration de la question n° 6. Est intéressée par un diagnostic de vulnérabilité du territoire au regard de l'adaptation au changement climatique dans le cadre d'un partenariat avec l'EPCI et les services/opérateurs de l'État (Ademe, Cerema).

\* L'exemple de ce guide ne portera que sur les huit questions transversales générales. Les autres questions sont disponibles sur le lien : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/>

Les 8 questions transversales générales  
appliquées à l'exemple

QUESTION  
n°2

DÉFI  
ADAPTATION

Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature (s'appuyer sur le bon fonctionnement des écosystèmes pour relever des défis globaux comme la gestion des risques naturels, par exemple à travers la végétalisation, la régulation hydraulique, et plus généralement le génie écologique) ?

**+ IMPACTS POSITIFS DU PROJET**

Le bâtiment ancien sera végétalisé sur sa façade sud, dans le cadre d'une expérimentation qui vise la création d'un îlot de fraîcheur dans le quartier et la régulation de la température des futurs logements.

**- IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET**

La mise en place de commerces de proximité en pied des entrepôts implique l'équipement de la zone d'achalandage (livraisons, parking...), sans qu'il y ait eu à ce stade de réflexion pour respecter les règles du génie écologique et la gestion différenciée des espaces verts.

**PISTES D'AMÉLIORATION**

A pris connaissance de l'exemple d'une commune d'Occitanie qui a aménagé un « jardin de pluie » dans une aire de jeux pour faire bassin de rétention ; elle souhaite le visiter pour s'en inspirer et bénéficier via la renaturation d'un espace, d'un îlot de fraîcheur supplémentaire et de rétention d'eau lors d'orages.

Les 8 questions transversales générales  
appliquées à l'exemple

QUESTION  
n°3

DÉFI  
BIODIVERSITÉ

Le projet concourt-il dans sa conception, son fonctionnement et/ou son objet (c'est-à-dire dans tout son cycle de vie), à la réduction des pressions exercées sur la biodiversité (artificialisation/fragmentation, surexploitation, changement climatique, pollution, espèces exotiques envahissantes) ?

**+ IMPACTS POSITIFS DU PROJET**

La mise aux normes du bâtiment et de son emprise permettra d'éliminer toutes traces de pollutions existantes réduisant les effets sur l'environnement immédiat et les infiltrations dans le sol et le réseau hydrique. Cela participe également aux impacts positifs de la question n° 8.

**- IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET**

La mise à disposition de commerces, de logements et du tiers-lieu va entraîner un regain d'activités sur la parcelle. Cette activité ainsi que le chantier peuvent avoir des effets sur des espèces endémiques installées sur la parcelle depuis la fermeture des entrepôts.

**PISTES D'AMÉLIORATION**

A identifié comme action inspirante la végétalisation à partir de plantes peu demandeuses en eau, favorables à la biodiversité locale. Une opportunité serait de s'appuyer sur l'inventaire faune/flore qui a été mené par une association locale, pour effectuer l'aménagement le plus adéquat.

Les 8 questions transversales générales  
appliquées à l'exemple

QUESTION  
n°4

Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels par le recyclage et/ou la densification d'espaces déjà artificialisés ?

DÉFI  
BIODIVERSITÉ

**+ IMPACTS POSITIFS DU PROJET**

Absence de nouvelle artificialisation dans le cadre de l'implantation du bâti sur les anciennes constructions et densification en cœur de ville de logements et de commerces.

**- IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET**

Le projet n'a pas d'impact négatif au regard de la question.

**PISTES D'AMÉLIORATION**

Le projet s'inscrit en contribution de la réduction de l'artificialisation des espaces naturels.

Les 8 questions transversales générales  
appliquées à l'exemple

QUESTION  
n°5

Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie, dans sa conception, sa mise en œuvre et tout au long de sa durée de vie ?

DÉFI  
CLIMAT

**+ IMPACTS POSITIFS DU PROJET**

Les constructions neuves seront aux normes les plus récentes en matière énergétique. En outre, une attention particulière est portée aux éléments favorisant le confort d'été (tels que les débordements de toiture et brise-soleil, la ventilation naturelle, une isolation étanche à l'air...). La réutilisation d'une partie du bâti existant est détaillée dans la question n°7.

**- IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET**

Tout projet de développement incluant des logements et des commerces entraîne une consommation additionnelle d'énergie.

**PISTES D'AMÉLIORATION**

Pour réduire cette consommation additionnelle, des solutions ambitieuses de bâtiment à énergie positive sont intégrées dans les pistes d'amélioration de la question n°6. Il est envisagé un accompagnement des futurs occupants/usagers des bâtiments pour optimiser les consommations énergétiques en particulier en matière de rafraîchissement, dans le cadre des activités du tiers-lieu.

Les 8 questions transversales générales  
appliquées à l'exemple

QUESTION  
n°6

Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans sa conception, sa mise en œuvre et tout au long de sa durée de vie ?

DÉFI  
CLIMAT

**+ IMPACTS POSITIFS DU PROJET**

L'isolation des bâtiments et le choix d'une pompe à chaleur air-air dans le cadre de cet aménagement en milieu méditerranéen. Situés en centre-ville, les occupants pourront effectuer leurs courses à pied, à vélo ou via le réseau de bus.

**- IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET**

L'atelier où serait implanté le tiers-lieu dispose d'un chauffage à fioul très récent, qu'il n'est pas prévu de remplacer. Si le fonctionnement du projet pourrait devenir relativement neutre en matière d'émissions de gaz à effet de serre, il n'en sera pas de même pour la période de chantier.

**PISTES D'AMÉLIORATION**

Est identifiée la possibilité de financements de la substitution de la chaudière fioul par une pompe à chaleur. Faciliter l'usage du vélo, en particulier en veillant à l'implantation de parkings à vélos pour les visiteurs des logements et clients des commerces, en cohérence avec le plan local de mobilité en cours d'actualisation par l'EPCI. En vue d'un bâtiment à énergie positive, l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture sera étudiée selon les orientations du PCAET ; le renforcement du toit identifié en question n°1 sera intégré dans l'analyse. Une réflexion globale est en cours sur la compensation des GES des projets du territoire : elle pourrait se réaliser par la préservation dans le PLUi de nouvelles zones humides permettant de séquestrer le carbone.

Les 8 questions transversales générales  
appliquées à l'exemple

QUESTION  
n°7

Le projet contribue-t-il, dans sa conception et/ou son objet, à la diminution des consommations de ressources (eau, minérale, organique) ou à la prévention des déchets ?

DÉFI  
RESSOURCES

**+ IMPACTS POSITIFS DU PROJET**

Le projet prévoit de conserver certains éléments du bâti existant.

**- IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET**

Les matériaux envisagés pour le chantier ne sont pas à ce stade biosourcés. Le devenir des déchets de chantiers n'a pas encore été analysé.

**PISTES D'AMÉLIORATION**

Un appui via UrbanVitaliz est sollicité pour envisager la réutilisation d'une partie des constructions. L'opportunité de recyclage des portes et fenêtres du bâtiment et d'une partie des matières isolantes est à vérifier : un contact avec une structure locale d'insertion professionnelle, développée autour d'une activité de réutilisation des matériaux de déconstruction est pris. A pris connaissance du guide pratique à destination des acheteurs publics facilitant la prise en compte des matériaux biosourcés.

Les 8 questions transversales générales  
appliquées à l'exemple

QUESTION  
n°8

Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions (de l'air, de l'eau, du sol, des milieux...)?

DÉFI  
SANTÉ

**+ IMPACTS POSITIFS DU PROJET**

Le choix de renaturation et végétalisation privilégiera les espèces non allergènes.

**- IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET**

L'ancien site d'entrepôts peut contenir des traces de polluants chimiques.  
Proche du cœur de ville, le recyclage de cette parcelle va apporter des activités/nuisances nouvelles. La densification peut réveiller une forme de contestation de la population du cœur de ville.

**PISTES D'AMÉLIORATION**

Une étude relative à la dépollution éventuelle du site est à mener (peinture au plomb, pollution de l'entrepôt par des matières dangereuses...). Des conseils seront sollicités dans le cadre de la démarche UrbanVitaliz (voir question n°7).  
La maire prévoit des temps d'échanges avec les riverains et habitants, pour présenter le projet et l'améliorer.  
Au regard du positionnement du chantier en centre-ville, des prescriptions sont prévues pour limiter les impacts de la phase de chantier (dispositifs d'humidification anti-poussières, recours à des engins insonorisés de faible puissance...).





**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Commissariat général  
au développement durable,  
Délégation au développement  
durable, Département  
des territoires

Septembre 2023

**Contact**

territoires-transition@  
developpement-durable.gouv.fr

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)